RGPD : ce qui change pour les particuliers

Les données des particuliers

Nous allons vous présenter ce qu’est une donnée personnelle, ce qu’est le RGPD, ce que deviennent nos données personnelles et ce qu’est un cookie informatique. Cela concerne les données des particuliers dans le Big Data.

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Selon la loi informatique et libertés, « constitue une donnée à caractère personnel toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d’identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres ». Une personne est identifiable lorsqu’un fichier comporte des informations permettant son identification (ex. : adresse IP, nom, n° d’immatriculation, n° de téléphone, photographie, éléments biométriques tels que l’empreinte digitale, ADN, numéro d’Identification Nationale Étudiant (INE), ensemble d’informations permettant de discriminer une personne au sein d’une population (certains fichiers statistiques) comme, par exemple, le lieu de résidence et profession et sexe et âge.

RGPD

Le Règlement général sur la protection des données personnelles, qui renforce un droit français déjà protecteur, sera applicable partout en Europe à partir du 25 mai. Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD), un texte européen ambitieux qui va instaurer des obligations et des droits dans toute l’Europe concernant la manière dont les données personnelles sont collectées et traitées. Le RGPD a fixé à 16 ans l’âge à partir duquel un mineur n’a plus besoin de l’autorisation de ses parents pour utiliser un réseau social. En dessous de cet âge, un mineur ne peut pas consentir seul à voir ses données personnelles traitées par un service sur Internet, comme Facebook ou Instagram , par exemple. Les services en ligne devront recueillir l’autorisation des parents pour obtenir et traiter les données personnelles, dans la limite « des moyens technologiques disponibles ». (Le texte laisse cependant des marges de manœuvre aux Etats membres qui peuvent abaisser ce seuil à 13 ans.) .

Big data : nos données personnelles nous appartiennent-elles encore ?

Le Big data est un ensemble de données si volumineux que nos outils classiques de gestion de base de l’information ne sont plus suffisants pour donner sens à cette masse conséquente de renseignements. Nos activités quotidiennes induisent une transmission continue d’informations personnelles, que ce soit pour des institutions publiques ou privées, dans le cadre scolaire, du travail

ou du simple divertissement. Par exemple, le réseau social Facebook traite près de 50 milliards de photos, et reçoit plus de 30 milliards de contenus par mois. Chaque jour, plus de deux milliards de vidéos sont regardées sur Youtube et 220 milliards de recherches sont effectuées sur Google chaque mois. Ainsi, ce sont près de 2,5 quintillions (c'est-à-dire 10 à la puissance 18) d'octets de données informatiques que nous produisons quotidiennement. On estime par ailleurs qu'entre 2008 et 2012, les données numériques sont passées de 480 milliards à 2800 milliards de gigaoctets. Ces informations massives sont appelées le Big data.

Alors qu'es ce qu'un cookie ?

C'est une sorte de puce qui va venir s'implanter dans votre ordinateur et qui va mémoriser votre activité en ligne par l'intermédiaire de sites tiers. Un cookie contient plusieurs données : – Le nom du serveur qui l'a déposé – Un identifiant sous forme de numéro unique – Éventuellement une date d'expiration Les cookies ont différentes fonctions. Ils peuvent permettre à celui qui l'a déposé de reconnaître un internaute, d'une visite à une autre, grâce à un identifiant unique. Certains cookies peuvent aussi être utilisés pour stocker le contenu d'un panier d'achat, d'autres pour enregistrer les paramètres de langue d'un site, d'autres encore pour faire de la publicité ciblée. Après avoir capturé les informations, les cookies transmettent vos données au Big Data comme Google, Facebook, Amazon

Source :

https://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/05/08/rgpd-ce-qui-change-pour-les-particuliers_5295808_4408996.html https://www.economie.gouv.fr/particuliers/comment-proteger-donnees-personnelles http://www.lejournalinternational.info/big-data-nos-donnees-personnelles-nous-appartiennent-elles-encore/

From:
https://wiki.sio.bts/ - **WIKI SIO : DEPUIS 2017**

Permanent link:
https://wiki.sio.bts/doku.php?id=5b

Last update: **2020/07/26 16:27**